CHU tivoli

Le service de Chirurgie pédiatrique effectue la *circoncision* sous anesthésie locale *pour les nouveau-nés*

Pour qui ?

Pour les garçons de moins de 2 mois et de moins de 5kg.

En quoi consiste l'intervention ?

- Réalisation sous anesthésie locale, rapide et bien tolérée.
- Durée de l'intervention : 25 à 30 minutes.
- Retour à domicile le jour même.
- Prise en charge adaptée aux tout-petits et à leur confort.

Remboursement

Depuis le 1er juin 2026, la circoncison n'est plus remboursée par la mutuelle, quelle que soit la technique utilisée. Les circoncisions réalisées sous anesthésie locale ne sont donc plus remboursées.

Seules les circoncisions réalisées pour raison médicale seront remboursées. Un justificatif médical peut être demandé par l'INAMI. Pour les enfants de moins de 6 ans, une notification au médecin conseil (annexe 101) doit être fournie.

Rendez-vous

Une consultation préopératoire est obligatoire avant toute intervention !

Elle permet de vérifier que votre bébé remplit les critères d'éligibilité et de vous expliquer le déroulement de l'intervention.

Ce rendez-vous doit être fixé dans les 15 jours suivant votre demande.

CONTACT

064/27.61.11

Lundi > Vendredi
de 8h30 à 17h00